



LESSAY

Quel avenir pour la pêche à pied ?



Pour mieux appréhender l'évolution de la ressource, Michel Jeanne (à droite) fera une présentation des résultats des comptages des palourdes lors de la fête de la Carotte au mois d'août.

CRÉANCES

Dans le cadre de l'étude nationale de la pêche à pied de loisir inscrite au programme européen Life+, l'Association des Pêcheurs à Pied et des Plaisanciers de la Côte Ouest basée à Créances, avec l'appui de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers, assure des comptages depuis maintenant trois ans. Michel Jeanne, membre de l'APPCO, explique le jeudi 19 avril : "afin de mieux comprendre les incidences de la pêche à pied sur la ressource, les palourdes, coquillages emblé-

matiques, servent de référence. Le suivi est assuré trois fois par an à Blainville sur deux zones proches soumises à des pressions de pêche très contrastées. Une première zone très fréquentée par les pêcheurs à pied (amateurs et pro) et une deuxième proche peu pêchée, car située dans les parcs à huîtres". Il précise : "chacune de ces deux zones fait l'objet de six stations de test soumises à trois prélèvements différents de 40x40 cm correspondant à la taille du tamis. Les palourdes sont comptées, mesu-

rées, identifiées (dimension, âge, croissance, européenne ou japonaise... voire hybrides) puis replacées vivantes dans leur milieu". A l'échelle nationale, les résultats des mesures font l'objet de tableaux et de graphiques comparatifs. Attendue pour le milieu de cette année, une première synthèse permettra peut-être de mieux comprendre l'évolution de la ressource sur deux zones locales soumises à des conditions très différentes, mais aussi sur une zone allant de Blainville à l'île de Ré.